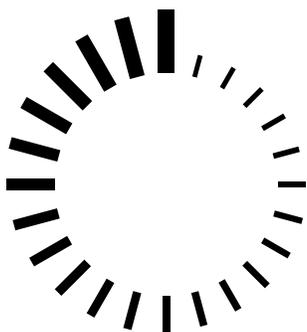


Projets
et programmes

2000
2005

ENTENTE SUR LE
DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL





Le 19 avril 2000

Fonction essentielle à la vitalité de toute communauté, la culture joue, à Montréal, un rôle moteur de développement et d'affirmation de la modernité québécoise et constitue l'un des grands atouts de la Métropole du Québec.

Si la culture apporte à une ville un supplément d'âme, elle concourt également à son développement social et économique. Non seulement elle contribue à améliorer le cadre de vie – j'en veux pour preuve cette magnifique métamorphose du Vieux-Montréal – mais elle attire aussi de nombreux investissements, tant privés que publics.

C'est pourquoi nous avons convenu de renouveler cette tradition de partenariat, instaurée depuis plus de 20 ans entre le Ministère et la Ville, en investissant conjointement dans des secteurs d'intérêt partagé.

Qu'il s'agisse de connaître, de conserver et de mettre en valeur le patrimoine ou d'accroître l'accessibilité aux services culturels, les sommes que nous investirons au cours des cinq prochaines années assureront le développement de la métropole francophone d'Amérique.

La ministre,

Agnès Maltais



Le 19 avril 2000

L'entente 2000-2005 s'inscrit sous le signe de la continuité. Il est heureux que, depuis 1979, par l'entremise de son ministère qui est porteur du patrimoine, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal conviennent, à intervalles réguliers, de conjuguer leurs actions dans les domaines du patrimoine et de la culture.

Cette nouvelle entente permettra la poursuite des efforts de mise en valeur du patrimoine montréalais, notamment dans le Vieux-Montréal, aujourd'hui vibrant de vitalité alors qu'il était presque à l'abandon il y a tout juste vingt ans. Ces interventions conjointes auront permis la réalisation de superbes places publiques, d'un plan lumière spectaculaire, la réhabilitation de nombreux immeubles patrimoniaux. Ces réalisations ont contribué à la renaissance du quartier historique.

Aux programmes conjoints destinés aux clientèles culturelles mis sur pied depuis 1995, s'ajoute l'accessibilité des Montréalais et des Montréalaises à la lecture en améliorant l'accès informatique aux bases de données documentaires et en développant le réseau de bibliothèques de quartier en complémentarité avec la Grande bibliothèque du Québec, d'ici la fin de la présente entente.

Le maire,

Pierre Bourque

table des matières



Mise en contexte

61 millions de dollars investis d'ici 2005
Il y a vingt ans: le Vieux-Montréal en danger
La nouvelle entente: quatre champs d'action sur cinq ans

Les projets

- 1 - Subventionner la restauration et la rénovation de bâtiments privés dans le Vieux-Montréal
- 2 - Restaurer le marché Bonsecours, l'édifice Lucien-Saulnier et son annexe
- 3 - Aménager le parvis et les abords de la Cour municipale
- 4 - Poursuivre la restauration du château Ramezay
- 5 - Réaliser des études préalables aux travaux d'immobilisation
- 6 - Aménager le secteur ouest de la place d'Youville et le square des frères Charron
- 7 - Améliorer l'aspect de la rue McGill
- 8 - Promouvoir le Centre d'histoire de Montréal
- 9 - Protéger les vestiges de la crypte du musée Pointe-à-Callière
- 10 - Aménager le domaine public du Vieux-Montréal pour en marquer le caractère historique
- 11 - Aménager le square Dalhousie
- 12 - Poursuivre la réalisation du plan lumière
- 13 - Soutenir la réalisation du programme d'animation culturelle, réaliser des recherches historiques et produire des instruments de diffusion des connaissances
- 14 - Soutenir le programme d'inventaire et de fouilles archéologiques
- 15 - Poursuivre la conservation, l'analyse et la diffusion des données des collections archéologiques municipales
- 16 - Acquérir, conserver, étudier et mettre en valeur une partie du lieu de fondation de Ville-Marie
- 17 - Restaurer le fort de l'île Sainte-Hélène, le chalet de la montagne, le bain Saint-Michel, le château Dufresne et l'ancien complexe industriel Redpath
- 18 - Contribuer financièrement à la restauration de bâtiments privés, cités ou classés, situés hors du Vieux-Montréal
- 19 - Contribuer financièrement à la restauration et à la rénovation des cinémas patrimoniaux
- 20 - Soutenir le programme Commerce Design Montréal
- 21 - Compléter l'implantation du système informatique de deuxième génération dans le réseau des bibliothèques
- 22 - Aménager, rénover et construire des bibliothèques
- 23 - Poursuivre le soutien aux programmes relatifs à la promotion du patrimoine, à la sensibilisation au pluralisme, aux arts de la scène, aux arts visuels, aux métiers d'art et à l'accès public aux musées
- 24 - Soutenir un fonds de dynamisation culturelle



61 millions de dollars investis d'ici 2005 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal.

La ministre de la Culture et des Communications du Québec, madame Agnès Maltais, et le maire de Montréal, monsieur Pierre Bourque, ont conclu une nouvelle entente sur le développement culturel de Montréal. En vertu de cette entente, le Ministère et la Ville consacreront quelque 61 millions de dollars à des investissements dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine et dans divers projets et programmes à caractère culturel. L'entente, qui couvre la période 2000-2005, est la septième de cette nature en vingt ans, entre le Ministère et la Ville.

Il y a vingt ans: le Vieux-Montréal en danger

La première entente, signée en 1979, et ses renouvellements successifs, visaient principalement à préserver le Vieux-Montréal alors en voie d'abandon, en refaisant de ce quartier un milieu de vie habité et animé. De fait, par des investissements judicieux dans l'aménagement urbain et la mise en valeur d'édifices patrimoniaux, ces ententes ont stimulé l'investissement privé dans le Vieux-Montréal, y ont suscité de nouvelles vocations et attiré de nombreux résidents ainsi que de nouveaux commerces et places d'affaires, contribuant à redynamiser l'arrondissement historique.

Depuis 1995, l'entente s'est étendue à d'autres volets : interculturelisme, animation culturelle, aide aux musées, etc., afin de favoriser l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle. Parmi les réalisations les plus visibles de cette dernière entente, mentionnons l'aménagement de la place de la Dauversière, autrefois occupé par un stationnement, le réaménagement de la place Jacques-Cartier, rendue aux piétons, la réhabilitation du Marché Bonsecours, redevenu lieu d'échanges commerciaux, culturels et civiques, le sauvetage de l'ancien cinéma Corona et sa remise en opération, la construction des bibliothèques d'Ahuntsic et de Pointe-aux-Trembles, et le début du réaménagement de la place d'Youville, entre la rue de la Commune et la rue Saint-Pierre, là même où il y a 358 ans, Paul de Chomedey de Maisonneuve fondait Ville-Marie...

Au total, les six premières ententes auront permis à la Ville et au Ministère d'injecter, entre 1979 et 1999, quelque 145 millions de dollars dans le développement culturel de la métropole québécoise.



La nouvelle entente : quatre champs d'action sur cinq ans

La nouvelle entente prévoit des investissements de quelque 61 millions de dollars en cinq ans. Tout au long de cette période, les fonds consentis par les deux partenaires serviront à réaliser des projets et à soutenir des programmes visant :

- à *renforcer le caractère distinctif du Vieux-Montréal.*
Par ce volet de l'entente, qui totalise des investissements de près de 40 millions de dollars, on poursuivra la revitalisation d'immeubles privés (6,25 M\$), la mise en valeur de la Cité administrative (8,8 M\$) et la consolidation du pôle ouest du Vieux-Montréal (9,2 M\$). Un accent particulier sera accordé à l'aménagement du domaine public, dans un esprit propre à l'arrondissement historique (9,9 M\$), tandis qu'un programme d'animation culturelle, la réalisation de recherches historiques et des outils de diffusion des connaissances contribueront à la connaissance et au rayonnement du Vieux-Montréal (2,25 M\$). Le développement de l'archéologie (2,5 M\$) et la commémoration du lieu de fondation de Ville-Marie (1 M\$) complètent ce volet.

Mais le patrimoine montréalais ne se borne pas à l'arrondissement historique. Aussi l'entente vise-t-elle :

- à *consolider l'action de la Ville dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine de l'ensemble de son territoire*, par des investissements de près de 10 millions de dollars, dont 6 M\$ seront consacrés à la restauration et à la réhabilitation d'immeubles historiques municipaux, et 3,9 M\$ à la restauration d'immeubles patrimoniaux privés.

Au-delà de cette forte composante patrimoniale, l'entente vise :

- à *renforcer le rôle de Montréal comme métropole du design* (1 M\$);
- et à *rendre accessibles à tous les citoyens des services culturels de première ligne* (plus de 10 M\$), en consolidant le réseau des bibliothèques (7 M\$) et en accentuant l'accessibilité aux arts et à la culture (3,3 M\$), particulièrement dans les quartiers affichant un déficit en ce domaine.

1) Subventionner la restauration et la rénovation de bâtiments privés dans le Vieux-Montréal

L'expérience passée démontre que chaque dollar investi dans le cadre du *Programme de subvention à la restauration des bâtiments à valeur patrimoniale du secteur privé*, génère des déboursés de 6,80 \$ de la part du bénéficiaire. Il s'agit là d'un *effet de levier* remarquable, qui établit la pertinence et l'utilité d'un tel investissement public.

La poursuite de ce programme permettra notamment de réhabiliter des bâtiments vacants du Vieux-Montréal. De plus, il favorisera la restauration des éléments architecturaux des façades, dont les couronnements, le parement et les ouvertures. La réhabilitation de bâtiments vacants aura pour effet d'accroître l'activité commerciale et résidentielle dans le Vieux-Montréal, tandis que la restauration de bâtiments patrimoniaux contribuera à renforcer l'attrait du quartier.

Montant total: **6,25 M\$**
Répartition: **1,25 M\$/an**

2) Restaurer le marché Bonsecours, l'édifice Lucien-Saulnier et son annexe

La revitalisation et la restauration de certains immeubles municipaux d'intérêt patrimonial, situés dans le Vieux-Montréal, contribuent à mettre en valeur la richesse architecturale de l'arrondissement historique et, de cette manière, constitue un *facteur majeur d'attraction et de tourisme culturel*. De fait, cette forme de tourisme progresse d'année en année, avec 11,5 millions de visites-personnes en 1998 dans le Vieux-Montréal, comparativement à 5 millions en 1995.

Le réaménagement intérieur du marché Bonsecours (1995-1999) a permis d'y rétablir les usages publics d'échanges commerciaux, culturels et civiques, et d'en faire une vitrine unique de l'art, de l'artisanat et du design québécois. Dans le cadre de la nouvelle entente, les partenaires prévoient la réalisation de travaux de maçonnerie et la restauration des corniches de ce *bâtiment-phare* du Vieux-Montréal.

Autre important point de repère du paysage du Vieux-Montréal, le dôme de l'édifice Lucien-Saulnier (vieux Palais de justice), où se trouvait la bibliothèque des juges, sera restauré, de même que les fresques qu'il contient. Une vocation permanente sera définie pour cet espace. Enfin, la maçonnerie de l'annexe, située au 85, Notre-Dame Est, fera l'objet de travaux d'urgence. L'ensemble de ces interventions contribuera à la mise en valeur de la Cité administrative.

Montant total: **6,3 M\$**

3) Aménager le parvis et les abords de la Cour municipale

Parmi les priorités qu'ils se sont données, les partenaires de l'entente ont choisi d'accorder une attention particulière aux *principales entrées du Vieux-Montréal*. C'est dans cet esprit que l'édifice de la Cour municipale sera mis en valeur et que la rue Bonsecours, entre les rues Saint-Antoine et Notre-Dame, sera réaménagée.

Les travaux incluront l'élimination des stationnements et l'aménagement du parvis de la Cour municipale. Les trottoirs et l'éclairage de la rue Bonsecours seront également revus, dans un esprit propre au Vieux-Montréal.

Montant total: **1 M\$**

4) Poursuivre la restauration du château Ramezay

Construit en 1705 pour servir de résidence du gouverneur de Montréal, *monument historique classé en 1929*, le château Ramezay abrite aujourd'hui d'importantes collections ethnologiques, archéologiques et artistiques. Maintenant que sont réalisés les travaux de restauration extérieure de l'édifice et l'aménagement du jardin, des ressources seront consacrées à la restauration des espaces intérieurs, notamment à des travaux de mise aux normes, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de présentation et de conservation des collections.

Montant total: **1 M\$**

5) Réaliser des études préalables aux travaux d'immobilisation

Conformément aux principes édictés par les chartes internationales de conservation, tous les projets d'immobilisation prévus doivent faire l'objet d'études préalables, visant à *définir la nature et la faisabilité des travaux* à réaliser sur le domaine public ou les immeubles patrimoniaux du Vieux-Montréal. Ce nécessaire exercice de planification requiert l'octroi de ressources financières, réparties sur les cinq ans de l'entente.

Montant total: **500 000\$**
Répartition: **100 000\$/an**

6) Aménager le secteur ouest de la place d'Youville et le square des frères Charron

Dans l'ouest du Vieux-Montréal, la place d'Youville constitue l'un des sites les plus chargés d'histoire de la vieille ville. *Berceau de Ville-Marie*, elle accueillit, au cours du XIX^e siècle, le siège du parlement du Canada-Uni. La place est aujourd'hui l'une des plus belles promenades de Montréal et un *lieu de commémoration et de connaissance du passé*, avec le Centre d'histoire de Montréal et le musée Pointe-à-Callière.

L'entente 1995-1999 a permis de réaliser un espace public de grande qualité dans la partie est de la place d'Youville, entre les rues de la Commune et Saint-Pierre, tout en effectuant des fouilles archéologiques. Au cours des prochaines années, l'aménagement de l'espace public sera complété dans la portion ouest, de la rue Saint-Pierre à la rue McGill. Il inclura la commémoration des usages passés.

Au sud-ouest de la place, de l'autre côté de la rue McGill, se trouve le square des frères Charron, dont l'aménagement permettra d'établir un lien entre le Vieux-Montréal et la Cité du multimédia.

Montant total: **4,5 M\$**

7) Améliorer l'aspect de la rue McGill

Lien naturel entre le Vieux-Montréal, le canal de Lachine, le Quartier international, la Cité du multimédia et les projets immobiliers du Faubourg des Récollets, la rue McGill constitue, de par son gabarit et par le caractère monumental de ses façades, *la principale entrée de l'arrondissement historique, qui le relie au centre-ville de Montréal.*

Depuis quelques années, notamment avec le développement de la Cité du multimédia, ce secteur du Vieux-Montréal se transforme : l'activité commerciale s'y est intensifiée et plusieurs projets hôteliers y sont prévus ou déjà en chantier, le tout modifiant considérablement la trame du quartier. Afin de soutenir et de consolider cet essor, un nouveau design de l'espace public sera conçu, pour améliorer l'aspect de la rue McGill entre les rues de la Commune et Saint-Antoine.

Montant total: **3 M\$**

8) Promouvoir le Centre d'histoire de Montréal

Occupant depuis 1983 l'ancienne caserne d'Youville, construite en 1903, le Centre d'histoire de Montréal présente aux visiteurs une exposition permanente et des expositions thématiques temporaires axées sur *l'histoire et la vie des Montréalais depuis les origines de la ville*.

Le soutien consenti par les partenaires de l'entente permettra au Centre de réaliser des activités de promotion marquant le renouvellement de son exposition permanente et la tenue de ses nouvelles expositions temporaires.

Montant total: **200 000\$**
Répartition: **40 000\$/an**

9) Protéger les vestiges de la crypte du musée Pointe-à-Callière

La crypte du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière procure aux visiteurs le privilège d'accéder aux *authentiques vestiges archéologiques* de ce site, dont les plus anciens sont ceux du tout premier cimetière de Ville-Marie (XVII^e siècle). Après une dizaine d'années d'opération cependant, il devient essentiel de vérifier et, au besoin, de stabiliser l'état de ces vestiges, ainsi que d'en revoir le mode de présentation.

Montant total: **1,5 M\$**

10) Aménager le domaine public du Vieux-Montréal pour en marquer le caractère historique

Si l'aménagement du domaine public peut agir comme levier du développement, *il peut aussi avoir pour fonction d'exprimer et de souligner le caractère distinct d'un secteur*. C'est dans cet esprit que sera réalisé l'aménagement de certaines voies publiques du Vieux-Montréal.

Des pavés de granit recyclé seront installés dans plusieurs rues de l'arrondissement, en continuité avec les tronçons déjà repavés, afin d'y évoquer le caractère urbain du début du XX^e siècle. L'asphalte et le béton des trottoirs feront place à d'autres matériaux, conformément au plan adopté par les partenaires de l'entente. Enfin, un marquage au sol permettra de saisir l'ensemble de la ville fortifiée des XVII^e et XVIII^e siècles, et de repérer le pourtour de quelques immeubles significatifs du Régime Français, dont les vestiges sont aujourd'hui enfouis.

Montant total : **4,9 M\$**

11) Aménager le square Dalhousie

Au terme du processus de design amorcé au Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal, un nouveau square sera aménagé au pied de l'ancienne gare Dalhousie, devenue l'*École nationale de cirque*, procurant aux résidents de l'est du Vieux-Montréal et du Faubourg Québec un nouvel espace vert.

Montant total: **1 M\$**

12) Poursuivre la réalisation du plan lumière

Le «plan lumière» du Vieux-Montréal comprend l'illumination des monuments, des édifices et des espaces publics significatifs de l'arrondissement historique. Il contribue à animer ce secteur touristique, à accroître la sécurité et le confort de ses visiteurs, et à mettre en valeur ses attraits architecturaux et urbains.

Le plan lumière couvrait déjà, depuis l'entente 1995-1999, les rues Saint-Paul et de la Commune, la place Jacques-Cartier, la portion sud de la rue Saint-Pierre, la portion est de la place d'Youville et l'hôtel de ville. Sa réalisation s'étendra d'ici 2005 à l'ensemble de la Cité administrative, à la place d'Armes ainsi qu'aux portes d'entrée du Vieux-Montréal.

Montant total: **4 M\$**

I3) Soutenir le programme d'animation culturelle, réaliser des recherches historiques et produire des instruments de diffusion des connaissances

Les partenaires de l'entente considèrent essentiel de faire connaître, comprendre et apprécier par les visiteurs, les spécialistes et l'ensemble de la population, la richesse historique et patrimoniale exceptionnelle que recèle le Vieux-Montréal.

Dans cet esprit, l'élaboration des inventaires patrimoniaux informatisés sera poursuivie et des recherches historiques portant sur les habitants et sur les occupants successifs des immeubles du Vieux-Montréal seront entreprises ou poursuivies. Le programme d'animation instauré en 1995, qui est axé sur certaines activités et certains lieux du quartier (marché public du XVIII^e siècle, manœuvres militaires, etc.), bénéficiera d'un soutien. Des documents d'information à grand tirage, portant sur l'arrondissement historique, ses institutions et les activités culturelles qui s'y déroulent, continueront d'être produits et distribués, notamment dans les présentoirs du Ministère et de la Ville dans le Vieux-Montréal.

L'informatique sera également mise à contribution, par l'enrichissement du site WEB inauguré en 1998, consacré à l'information et aux visites virtuelles de l'arrondissement historique. Ce site, qui a soulevé jusqu'à présent un intérêt soutenu de la part des internautes, fournira aux amateurs comme aux spécialistes un accès facile à des bases de données mettant en relation l'histoire des gens, des lieux et des événements et le patrimoine bâti montréalais.

Montant total: **2,25 M\$**
Répartition: **450 000\$/an**

I4) Soutenir le programme d'inventaire et de fouilles archéologiques

Bien que le Vieux-Montréal ait été habité, au moins de façon sporadique, depuis quelque 4000 ans, la richesse archéologique de ce territoire est souvent méconnue. Aussi le programme d'inventaire et de fouilles archéologiques est-il un outil indispensable pour déterminer l'intérêt et l'état de conservation des vestiges que recèle le sous-sol du quartier historique.

Dans cet esprit, les fouilles et la mise en valeur des sites et des vestiges archéologiques dans l'arrondissement historique, se poursuivront au cours de la nouvelle entente. Des fouilles seront notamment réalisées sur des terrains voués au développement immobilier.

Montant total: **1,75 M\$**
Répartition: **350 000\$/an**

I 5) Poursuivre la conservation, l'analyse et la diffusion des données des collections archéologiques municipales

Les investissements consacrés aux fouilles archéologiques dans le Vieux-Montréal supposent un effort correspondant en ce qui concerne la conservation, l'analyse et la diffusion des informations relatives aux collections municipales. C'est ce que les partenaires de l'entente prévoient poursuivre au cours des prochaines années, en collaboration avec le musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière, qui gère ces collections.

Montant total: **750 000 \$**
Répartition: **150 000 \$/an**

I 6) Acquérir, conserver, étudier et mettre en valeur une partie du lieu de fondation de Ville-Marie

Le lieu de fondation de Montréal, récemment découvert, ne saurait demeurer enfoui. Grâce au soutien financier du Ministère et de la Ville, le musée Pointe-à-Callière est en voie d'acquérir le terrain où sont situés les vestiges du château de Callière (résidence du premier gouverneur), lui-même construit sur l'emplacement du fort de Ville-Marie.

Cette transaction permettra de préserver un site d'une importance historique majeure et d'étudier minutieusement les couches de sol montrant des traces uniques laissées par les Amérindiens et les Français à l'intérieur de l'enceinte du fort de Ville-Marie. Une telle étude devrait jeter un peu plus de lumière sur l'époque de la fondation de Montréal, encore mal connue, et favoriser l'appropriation de leur histoire par les Montréalais.

Montant total: **1 M\$**
Répartition: **200 000 \$/an**

17) Restaurer le fort de l'île Sainte-Hélène, le chalet de la montagne, le bain Saint-Michel, le château Dufresne et l'ancien complexe industriel Redpath

La Ville de Montréal possède probablement *le parc immobilier patrimonial le plus important d'Amérique*. Il comprend notamment 135 bâtiments ou ensembles de bâtiments tels qu'hôtels de ville, casernes de pompiers et bains publics qui proviennent des annexions de municipalités périphériques, survenues entre 1883 et 1918.

Sollicitée par plusieurs organismes culturels qui sont actuellement logés dans des conditions précaires ou insatisfaisantes, la Ville est disposée à se départir de certains de ses bâtiments d'intérêt patrimonial. Parmi les bâtiments municipaux qui ont déjà trouvé preneurs, certains, comme le fort de l'Île-Ste-Hélène, le bain Saint-Michel et le château Dufresne, devront subir des travaux de restauration substantiels.

Montant total: **6 M\$**

18) Contribuer financièrement à la restauration des bâtiments privés, cités ou classés, situés hors du Vieux-Montréal

Les partenaires de l'entente continueront d'accorder leur soutien financier aux propriétaires privés de biens patrimoniaux protégés en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, compensant jusqu'à un certain point le coût des obligations auxquelles la Loi soumet ces propriétaires. L'aide à la restauration et à la mise en valeur servira notamment à conserver les caractéristiques exceptionnelles de tels bâtiments.

Montant total: **3,5 M\$**
Répartition: **700 000\$/an**

19) Contribuer financièrement à la restauration et à la rénovation des cinémas patrimoniaux

Avec l'évolution des habitudes de loisirs, Montréal a hérité d'un certain nombre de grandes salles de cinéma, intéressantes du point de vue architectural, mais aujourd'hui abandonnées. Le recyclage de ces salles par l'implantation de nouvelles fonctions pose un certain nombre de contraintes et s'avère extrêmement difficile.

Toutefois, la réhabilitation du Corona, dans le cadre de la dernière entente, a montré qu'il est parfois possible d'insuffler à ces palaces un regain de vie, *pourvu que ces projets de revitalisation suscitent un intérêt chez des investisseurs privés et dans la population*. Dans cette perspective, les partenaires de l'entente continueront d'apporter leur soutien financier à des initiatives visant à restaurer et à conserver les cinémas anciens, dans la mesure de la viabilité des projets.

Montant total: **400 000\$**

20) Soutenir le programme Commerce Design Montréal

Dès 1986, le *Rapport Picard* identifiait le design comme l'un des sept axes stratégiques de développement de Montréal. Depuis, la Ville de Montréal s'est dotée d'un *commissaire au design* (1992), tout comme elle l'avait fait auparavant en matière de cinéma afin de promouvoir Montréal comme lieu de tournage.

Le programme *Commerce Design Montréal* souligne, par voie de concours, l'excellence de la production des designers québécois dans le domaine de l'aménagement commercial. L'inscription de cette activité à l'entente assurera un budget d'opération au programme pour les cinq prochaines années et favorisera la reconnaissance à l'étranger de Montréal comme métropole de la création en design de commerces.

Montant total: **1 M\$**
Répartition: **200 000\$/an**

21) Compléter l'implantation du système informatique de deuxième génération dans le réseau des bibliothèques

Le système informatique *MERLIN*, mis à la disposition du public pour ses recherches dans les bibliothèques municipales, a été conçu dans les années 70. Il n'est plus en mesure d'absorber les nouveaux développements technologiques, ni de répondre aux exigences actuelles des utilisateurs. Le réseau des bibliothèques de Montréal a donc entrepris de migrer vers un nouveau système, *MANITOU*.

Ce nouveau système permettra notamment aux utilisateurs d'effectuer des recherches simultanées dans plusieurs catalogues, au Québec et à l'extérieur, d'effectuer leurs réservations par ordinateur et d'avoir accès à leurs recherches antérieures. Ce projet constitue la suite des actions amorcées dans le cadre de l'entente 1995-1999, pour renouveler le système informatique du réseau des bibliothèques.

Montant total: **3 M\$**

22) Aménager, rénover, construire des bibliothèques

L'amélioration du réseau des bibliothèques passe aussi par des investissements dans l'aménagement, la rénovation et la construction de bibliothèques, pour faire en sorte que l'ensemble de la population de Montréal ait accès, dans son quartier, à ce service culturel de première ligne.

Les projets seront réalisés conformément au *Plan de développement du réseau des bibliothèques de Montréal*, produit en 1998.

Montant total: **4 M\$**

23) Poursuivre le soutien aux programmes relatifs à la promotion du patrimoine, à la sensibilisation au pluralisme, aux arts de la scène, aux arts visuels, aux métiers d'art et à l'accès public aux musées

On estime que 80 % de l'activité culturelle du Québec naît à Montréal. Afin d'augmenter l'accessibilité des citoyens aux arts et à la culture, les partenaires de l'entente ont résolu de soutenir les initiatives de mise en marché et de développement de nouveaux publics prises par des organismes des secteurs des arts visuels, des métiers d'art, des arts de la scène, du patrimoine et de la muséologie.

Creuset québécois de l'interculturalisme, Montréal accueille des institutions, des créateurs et des artistes de diverses origines et cultures. Pour que cette diversité produise toute la richesse qu'elle recèle, des ponts doivent être jetés entre créateurs et publics de toutes cultures. Depuis 1995, les partenaires soutiennent les actions favorisant cette intégration culturelle, et ils continueront de le faire dans le cadre de la nouvelle entente.

Montant total: **3,16 M\$**
Répartition: **632 000\$/an**

24) Soutenir un fonds de dynamisation culturelle

Certains quartiers de Montréal recèlent des richesses patrimoniales et culturelles qui ne sont pas assez connues. Le fonds de dynamisation culturelle créé dans le cadre de l'entente servira à faire la promotion du patrimoine bâti de ces quartiers, au moyen de publications, et à donner une plus grande visibilité aux événements culturels qui s'y déroulent.

Montant total: **160 000\$**

Recherche et rédaction:

Ministère de la Culture et des Communications
Ville de Montréal

Production:

Société de développement de Montréal

Dépôt légal:

2^e trimestre 2000

ISBN 2-550-35929-1

